



**UNOCA**

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale | United Nations Regional Office for Central Africa

---

**CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR  
Abdou Abarry, Représentant spécial du  
Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique  
centrale, Chef de l'UNOCA  
Libreville, 28/03/2025**

---

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale  
Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique  
<http://unoca.unmissions.org> | [X.com/UNOCA\\_NEWS](https://x.com/UNOCA_NEWS) | [facebook.com/unoca.onu](https://facebook.com/unoca.onu)



*Chers/chères ami(e)s et partenaires de la presse*

Monsieur le Représentant résident du PNUD et chers collègues du Système des Nations Unies,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction que je vous retrouve aujourd'hui à l'occasion de cette conférence trimestrielle. Je souhaite tout d'abord vous remercier pour votre disponibilité. Je tiens aussi à saluer votre engagement continu et votre contribution remarquable à la promotion de la démocratie. Au cours de nos échanges d'aujourd'hui, je m'efforcerai à faire le point sur l'essentiel de ce que nous avons fait depuis notre dernière rencontre le 3 décembre 2024. Je vous entretiendrai également sur les principaux enjeux de l'heure, et en particulier sur l'actualité sécuritaire des pays d'Afrique centrale. De manière générale, la situation y est plutôt calme à l'exception notoire de la RDC. Sur le plan politique, nous suivons avec attention les développements dans les pays relevant de notre mandat, notamment ceux qui sont engagés dans les processus électoraux.

### ***Diplomatie préventive, gouvernance électorale***

Dans sa lettre du 21 août 2024 adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, avait inscrit les missions de bons offices parmi les priorités que je dois exercer en son nom. Dans ce chapitre, il s'agit, entre autres, de « prévenir et de résoudre les conflits, en particulier dans les pays en proie à une crise électorale ou institutionnelle ou à un conflit violent ». A cet égard, l'UNOCA déploie une diplomatie préventive visant précisément à garantir un climat de paix avant, pendant et après les scrutins là où les rendez-vous électoraux sont prévus.

Au Gabon, où la présidentielle est prévue le 12 avril 2025, j'encourage toutes les parties prenantes à œuvrer dans ce sens. Je suis avec attention leurs interventions publiques ainsi que les préparatifs de cette élection, qui est considérée par plusieurs observateurs comme une étape majeure dans le retour à l'ordre constitutionnel. J'ai notamment eu plusieurs entretiens avec des membres du Gouvernement, y compris le Ministre de l'Intérieur, dont le Département a désormais la charge de l'organisation des élections. L'occasion m'a été également offerte d'en parler avec le Ministre des Affaires étrangères, le Premier ministre et le Président de la Transition. J'ai été rassuré quant aux dispositions prises à tous les niveaux pour que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions.

Il est en effet important de veiller à ce que tout se déroule dans la paix. Dans le même esprit, il convient de combattre fermement la désinformation, les discours de haine et d'incitation à la violence ainsi que toutes les formes d'intimidations, de violations des droits de l'homme et autres actes susceptibles de constituer une menace à cette paix et à la sécurité des biens et des personnes.

**En cette veille du lancement officiel de la campagne électorale, je formule ici le vœu que les personnalités dont la candidature a été retenue par la Cour constitutionnelle fassent preuve de retenue dans leurs déclarations.** Je les exhorte aussi à renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation de leurs partisans, militants et sympathisants sur l'importance du vivre-ensemble, de la tolérance, de la cohésion sociale, de la coexistence pacifique et de l'unité nationale. Cette posture est essentielle pour contribuer à une élection présidentielle apaisée.

J'en appelle à un scrutin dont les résultats reflèteront le choix librement exprimé par le peuple au bout d'un processus crédible, inclusif, pacifique, transparent et sincère. J'invite les forces vives de la nation à privilégier le dialogue, la concertation et la recherche du consensus en cas d'éventuelles divergences. Autrement dit, elles sont encouragées à avoir recours aux voies pacifiques et aux institutions compétentes pour régler les désaccords ou les différends qui pourraient survenir au cours du processus.

### ***Mise en œuvre des recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux***

De manière générale, chacun, à son niveau, doit jouer pleinement son rôle, y compris les forces de défense et de sécurité - appelées à promouvoir un environnement sûr et à protéger les droits des citoyens pendant cette période décisive. Je suis heureux de noter que les Forces de maintien de l'ordre bénéficient, depuis hier jeudi 27 mars, d'une session de renforcement des capacités sur cette question. Il convient de souligner que ladite session, organisée à la demande du Gouvernement, est facilitée par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), l'UNOCA et le PNUD.

A ce stade, permettez-moi d'évoquer également l'important atelier que l'UNOCA vient d'organiser à Lambaréné en collaboration avec la Haute autorité de la communication (HAC), le PNUD et l'UNESCO. Organisé du 20 au 21 mars 2025 en prélude à la présidentielle du 12 avril, il a permis de discuter de la « liberté de la presse, de la protection des journalistes et de la lutte contre la désinformation en période électorale ». Cette importante activité a aussi et surtout permis aux participants venus de toutes les neuf provinces du Gabon d'adopter une « Charte de bonne conduite des journalistes gabonais en période électorale » et la « Déclaration de

Lambaréné » mettant en exergue l'engagement des journalistes en faveur d'un processus pacifique. Je salue les conclusions de ces travaux de Lambaréné, et demande aux hommes et aux femmes des médias d'en faire bon usage, y compris en les vulgarisant auprès de celles et de ceux qui n'ont pas pu prendre part à cette session.

Je tiens à préciser que plusieurs autres ateliers similaires et activités en rapport avec la présidentielle du 12 avril ont été organisés par le Système des Nations Unies sous l'impulsion du PNUD, qui assure la coordination de la mise en œuvre des recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux déployée au Gabon en décembre 2024 à la demande du Gouvernement. Le Représentant résident du PNUD (ici présent) pourrait vous donner toutes les informations sur ce volet programmatique et technique de l'assistance électorale de l'ONU au Gabon.

L'engagement des Nations Unies dans le champ électoral est également actif dans d'autres pays d'Afrique centrale, dont le Cameroun où la présidentielle est prévue durant le dernier trimestre 2025. J'y ai séjourné du 10 au 15 mars 2025 dans le cadre d'une mission au cours de laquelle j'ai pu faire le point avec les autorités nationales, notamment le Premier ministre, le ministre des Relations extérieures et le président d'Élections Cameroun (ELECAM). Cet organe de gestion des élections travaille en étroite collaboration avec l'ONU pour développer les activités et programmes convenus suite à la mission d'évaluation des besoins électoraux conduite l'année dernière au Cameroun par les experts de la Division de l'Assistance électorale des Nations Unies.

### ***Défis humanitaires et urgence d'une paix durable dans le bassin du lac Tchad***

Je saisis cette occasion pour déplorer la poursuite des violences dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun. Comme l'a noté le Secrétaire général de l'ONU dans son 27<sup>e</sup> rapport sur l'Afrique centrale que j'ai présenté au Conseil de sécurité le 13 décembre 2023, les conséquences de cette violence sur le peuple camerounais, y compris les enfants de ces régions, sont profondément troublantes. Ils sont en effet privés de leur droit à l'éducation, en violation de la résolution 2601 (2021) du Conseil de sécurité, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il est important que les efforts soient poursuivis pour trouver une solution à cette crise. L'ONU réaffirme sa disponibilité à soutenir un tel processus.

De même, les Nations Unies sont déterminées à continuer à soutenir les efforts visant à mettre fin aux activités terroristes dans le Bassin du lac Tchad, où la situation sécuritaire demeure

préoccupante du fait, entre autres, des opérations meurtrières des terroristes du groupe Boko Haram. Le cas le plus récent a eu lieu en début de semaine, lorsque ces terroristes ont lâchement tué au moins onze militaires camerounais lors d'une attaque surprise dans une base de la Force multinationale mixte (FMM) à Wulgo (nord-est du Nigeria). Je condamne fermement cet acte abject et exprime au Gouvernement et au peuple camerounais la solidarité des Nations Unies. Je présente mes condoléances aux familles des personnes disparues et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il est important que tout soit mis en œuvre pour mettre définitivement fin aux activités terroristes et construire une paix durable dans le bassin du lac Tchad, y compris dans le cadre de la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience. La cinquième édition du Forum des Gouverneurs de cette région, à laquelle j'ai participé du 29 au 31 janvier 2025 à Maiduguri, au Nigeria, a permis de réitérer la nécessité de mobiliser les moyens pour ce faire. A cet égard, les participants ont non seulement rappelé l'importance d'une approche inclusive intégrant sécurité, développement et cohésion sociale mais aussi celle d'une action concertée et adaptée aux réalités du terrain, avec les communautés locales comme acteurs centraux du changement.

C'est dans cet esprit que, conformément à nos mandats respectifs et à la résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité, mon collègue du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Leonardo Simão, et moi effectuons régulièrement des missions conjointes dans les sites concernés. Le 28 janvier dernier, nous nous sommes notamment rendus à Bama, une localité située à environ 68 kilomètres de Maiduguri, pour évaluer les besoins humanitaires et les efforts de redressement dans cette zone fortement touchée par les violences de Boko Haram. Cette visite a également été l'occasion de soutenir les populations affectées dans ces moments difficiles et de discuter avec les autorités locales sur les réponses que la communauté humanitaire pourrait apporter.

J'ai eu l'opportunité d'aborder ces questions importantes avec les hautes autorités du Tchad il y a quelques semaines à Ndjamena. J'ai félicité le Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République, pour son implication personnelle dans la lutte contre Boko Haram dans cette région qui est à cheval entre l'Afrique de l'Ouest (Niger et Nigéria) et l'Afrique centrale (Tchad et Cameroun). Nous avons également fait le point sur l'impact de la crise soudanaise sur le Tchad, qui accueille 1,5 millions de personnes ayant fui la guerre qui sévit au Soudan voisin depuis 2023. Le Tchad a besoin de soutien pour faire face aux défis humanitaires causés par cette situation critique. Le Plan de réponse humanitaire cible 5,5 millions de personnes sur

un total de 7 millions de personnes dans le besoin pour un financement de 1,145 milliards de dollars.

Je salue l'option prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique centrale qui, lors de leur Sommet extraordinaire du 7 février 2025 à Malabo, ont convenu de l'élaboration d'une Politique régionale humanitaire et d'un Protocole pour la mise en place du Fonds d'Assistance Humanitaire (FAH) de la CEEAC. Je réaffirme l'engagement de l'UNOCA à accompagner ces efforts, même si la crise financière que subissent les Nations Unies ces derniers temps limite considérablement nos opérations et la mise en œuvre de notre mandat.

### ***Respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC***

Toujours sur le plan humanitaire, et pour terminer, je tiens à lancer un appel afin que la situation à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) se normalise rapidement. Il faut urgemment faire taire les armes et arrêter l'escalade de la violence pour éviter une régionalisation du conflit ainsi qu'une aggravation de la crise humanitaire. Selon le HCR, plus de 450 000 personnes ont été en effet déplacées depuis octobre 2024 dans l'Est de la RDC, rejoignant ainsi les millions de personnes déjà affectées par les violences.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général de l'ONU à la presse en février, « nous sommes à un moment critique et il est temps de s'unir pour la paix ». Il a par ailleurs appelé à un respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC tout en plaidant pour une solution politique. Nous continuerons à travailler avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, pour soutenir les efforts allant dans ce sens, y compris à travers les processus de Luanda et de Nairobi. J'ai eu des échanges à ce sujet avec des Chefs d'Etat de l'Afrique centrale rencontrés ces trois dernières semaines. Je suis aussi en contact régulier avec mes collègues des Grands Lacs et de la MONUSCO. Nous multiplions la coordination et les partages d'informations et d'analyses prospectives sur les voies et moyens de mettre fin à ce conflit (Est de la RDC).

Dans ce contexte, je souhaiterais aussi exprimer ma solidarité avec les collègues du Système des Nations Unies en général et de la MONUSCO en particulier, pour leurs engagements au service de la paix. Je m'incline devant la mémoire des casques bleus et de toutes les autres forces de maintien de la paix qui y ont perdu leur vie. Je salue la mémoire de toutes les victimes de violences à l'Est de la RDC.

Je vous remercie pour votre attention et suis à votre disposition pour échanger avec vous pour répondre à vos questions.